



European Movement
Mouvement Européen

Résolution du Conseil fédéral du MEI Dublin les 26 et 27 juin 2004

1.- En deux mois ont eu lieu deux événements d'une grande portée : l'élargissement et l'approbation de la Constitution européenne. L'UE une fois encore englobe de nouveaux membres et, en même temps, renforce les liens tissés entre ses citoyens et les institutions communes. Le MEI a toujours prôné ce double mouvement élargissement / approfondissement.

2.- Le MEI a lancé lors de son Congrès de La Haye en 1998 la campagne pour une Constitution européenne. Il ne peut que se réjouir du fait que cette Constitution ait été approuvée le 18 juin 2004 par la conférence intergouvernementale et que le texte proposé par la Convention ait été très largement préservé.

3.- Il regrette toutefois que les chefs d'Etat et de gouvernement aient réussi, encore une fois, à rendre plus compliqués, moins efficaces et moins démocratiques les points sur lesquels ils se sont penchés. C'est le fruit de la méthode intergouvernementale, toujours lourde de méfiance et menée à huis clos.

4. Il regrette également que le Conseil européen n'ait pas assoupli les règles de modification de la troisième partie de la Constitution qui devrait pouvoir être enrichie par des dispositions nouvelles notamment les domaines social et de l'emploi.

5. Le MEI estime que ce pas dans la direction d'une Europe chaque jour plus unie et démocratique ne constitue pas le point final de la construction de cet ensemble et il poursuivra ses efforts pour obtenir, le moment venu, que le texte constitutionnel soit amélioré dans la ligne fédérale, démocratique et sociale qui est la nôtre.

6.- Il estime toutefois que le texte de la Constitution, tel qu'il a été approuvé finalement constitue un grand pas en avant de la construction européenne à l'avantage des européens, et un symbole puissant du passage à l'Europe politique. Il considère donc que sa priorité, dans les deux prochaines années doit être d'obtenir la ratification du Traité établissant la Constitution européenne et s'engage à redoubler d'efforts pour informer les citoyennes et les citoyens européens sur la portée de la très importante décision qu'ils devront prendre.